Le Journal

Décembre 2009 > 13

Communauté de Communes Pays d'Agout
http://cc.pays.agout.free.fr

Bons plans pour le Pays d'Agout !



SOMMAIRE

EDITO



Notre communauté de communes en vitesse de croisière. Treize années de vie commune en pleine autonomie de moyens nous ont réellement appris à vivre ensemble et à œuvrer pour **l'intérêt commun de notre territoire et de ses habitants.**
Cette nouvelle entité a, peu à peu, supplanté aux clivages anciens pour, enfin aujourd'hui, devenir réalité. Nous avons la certitude que notre place et notre rôle, dans la future définition des collectivités territoriales prévue pour 2014, seront essentiels au développement du Pays d'Agout.
C'est parce que nous avons et aurons besoin à l'avenir d'une **identité forte** que les élus ont pris la décision courageuse de se doter de moyens à la hauteur de nos ambitions.
L'accueil de la petite enfance en Pays d'Agout se voit aujourd'hui renforcé par une prise de **compétence entière,** tant sur l'immobilier que dans le fonctionnement des deux crèches associatives à Vielmur et Saint Paul Cap de Joux. Le relais d'assistantes maternelles renforce énergiquement l'ensemble du dispositif. Il s'agit là **d'une politique forte et volontariste.**
L'économie reste une de nos grandes préoccupations et le projet ambitieux que nous envisageons de déployer sur la Zone d'Activité de Fréjeville porte un nouvel espoir de développement. Nous mettons **toute notre énergie** à son aboutissement.
Autre initiative d'envergure, celle de **la Maison du Pays d'Agout.** Au-delà de la notion de repère identifié essentielle à une existence reconnue de tous, ce lieu sera véritablement une **maison commune** où chacun devra se sentir chez soi, notamment grâce au **" relais de services publics "** labellisé par l'état. Vous y trouverez un éventail de nouveaux services non existants à ce jour sur notre territoire, dans le but de simplifier vos démarches en tous genres, dans une réelle proximité. Les bureaux de la CCPA y trouveront bien entendu leur place ainsi que le relais d'assistantes maternelles. Un espace dédié à l'accueil d'entreprises, des salles de réunions notamment associatives, une salle de conférence, une salle de spectacle, un hall d'exposition à la disposition d'artistes et un espace de documentation viendront conforter l'ensemble.
Face à une morosité ambiante, **notre optimisme raisonné se doit d'être un moteur constructif.** Soyez assurés de notre volonté d'y parvenir pour un avenir que je vous souhaite meilleur au seuil de cette nouvelle année 2010.

Raymond GARDELLE
Président de la CCPA
Maire de Guitalens-L'Albarède

FÊTES EN PAYS D'AGOUT

Les Fêtes de fin d'année sont à nos portes et le Pays d'Agout va revêtir ses habits de lumière pour célébrer dignement Noël et le Jour de l'An.
Dès la mi-novembre, des marchés de noël nous ont aiguisé les papilles et les pupilles avec leurs étals aux accents de festin. Les villages se parent de mille atours et de mille feux pour nous plonger dans la féerie de ce moment. Pour un peu, on en oublierait les rigueurs de l'hiver !
Et puis il y a le Nadalet et ça, c'est vraiment le Pays d'Agout ! Il revient pour le 5ème hiver nous réchauffer de ses sourires, nous éclairer de ses dialogues et nous réunir pour le meilleur. **Saluons ici les artistes amateurs** pour leur dévouement !
Coup de chapeau à Jean-Michel Hernandez, Sarah Brasky et Alem Surre - Garcia sans qui Nadalet n'existerait pas !









Affiche Alain DAVAU



ADRESSES UTILES

CCPA :
Communauté de Communes du Pays d'Agout

- Services administratifs
Place de l'Esplanade - Vielmur
Tél : 05 63 70 52 67
E-mail : cc.pays.agout@wanadoo.fr
Site : http://cc.pays.agout.free.fr

- RAM du Pays d'Agout
Place de l'Esplanade - Vielmur
Tél : 05 63 70 52 67
E-mail : ram.pays.agout@wanadoo.fr

- Médiathèque du Pays d'Agout
Saint-Paul - Tél : 05 63 75 34 13
mediastpaul.pays.agout@orange.fr
Vielmur - Tél : 05 63 70 35 32
mediavielmur.pays.agout@orange.fr

- SPANC
Tél : 06 10 92 73 02

C.L.A.E. (Centre de Loisirs)
Vielmur et Saint-Paul
Tél : 05 63 74 33 79

Crèche "Poussin Poussette"
7 rue du Pont - Vielmur
Tél : 05 63 75 32 32
poussin.poussette@wanadoo.fr

S.I. du Pays d'Agout
16 rue de Strasbourg - Saint-Paul
Tél : 05 63 70 52 10

Déchetterie
Guitalens-L'Albarède
Tél : 05 63 70 99 30

Directeur publication	Raymond GARDELLE
Edité par	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - 81570 VIELMUR
Rédaction	Commission Communication Responsable : Raymond GARDELLE
Impression	Imprimerie EUREKA SERVICES - CASTRES
Photo et illustration	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'AGOUT
N°ISSN	1277 1953

Depuis sa création, la CCPA est hébergée dans des bureaux appartenant à la mairie de Vielmur. Or, avec la création de **nouveaux services** (Service de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, Relais d'Assistantes Maternelles, Service Public d'Assainissement Non Collectif) et du **renforcement de l'ensemble de ses compétences,** la CCPA a aujourd'hui besoin de locaux réellement **adaptés à son développement.** Les élus veulent aussi, grâce à ce projet, que l'intercommunalité devienne identifiable par les habitants du Pays d'Agout.



Historique

Fin 2004 : Les élus saisissent l'opportunité de la vente du **Moulin de l'Albarède** sur la Commune de Serviès, grande bâtisse industrielle à l'architecture tout à fait particulière. Situé en bord d'Agout, à quelques mètres de la RD 112 et avec une localisation centrale au sein du Pays d'Agout, ce bâtiment d'une **superficie de 1.200m²** doit devenir la **future Maison du Pays d'Agout.**

2005 : Conscients de l'importance du projet, les élus ont voulu, dès le début, prendre le temps d'une **réflexion approfondie** avec un accompagnement ADEFPAT (Association pour le Développement par la Formation des Projets, Acteurs et Territoires) pour l'élaboration du programme d'aménagement du bâtiment. Pour ce faire, les différentes commissions de la CCPA ont " planché " pendant plusieurs mois sur les besoins et les attentes liés à un tel projet.

2006-2007 : Afin de finaliser cet accompagnement, il a été décidé de faire appel au CAUE du Tarn (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) ; la rédaction du programme d'aménagement étant nécessaire au lancement de la consultation pour le choix du maître d'œuvre.

2007 : Diagnostic structure-charpente et la maîtrise d'œuvre confié au BET Pujol de Toulouse.

2008 : Elaboration de l'Avant Projet Sommaire (APS) et de l'Avant Projet Définitif (APD).

27 janvier 2009 : Approbation par le Conseil de Communauté de l'APD et du plan de financement du projet.

2009 : Rencontre avec les différents partenaires financiers et les " utilisateurs " potentiels de la Maison du Pays d'Agout. L'été a permis de " faire le tour " des services publics pour analyser leurs besoins et étudier avec eux les possibilités et les conditions de leur participation au projet de la labellisation " Relais Services Publics " permettant l'accueil de nouveaux services non existants sur notre territoire.

Le " Projet "

Les élus, dès le début, ont voulu que ce bâtiment ne soit pas seulement le **siège de la CCPA** mais qu'il devienne la **" Maison "** pour **tous les habitants** du Pays d'Agout, particuliers et professionnels avec 3 grandes fonctions :

- **une fonction interne** pour **optimiser** le fonctionnement des services de la CCPA
- **une fonction d'accueil** du public pour revaloriser la notion de Pays d'Agout
- **une fonction d'ouverture** pour **créer et développer** des partenariats dans différents domaines.

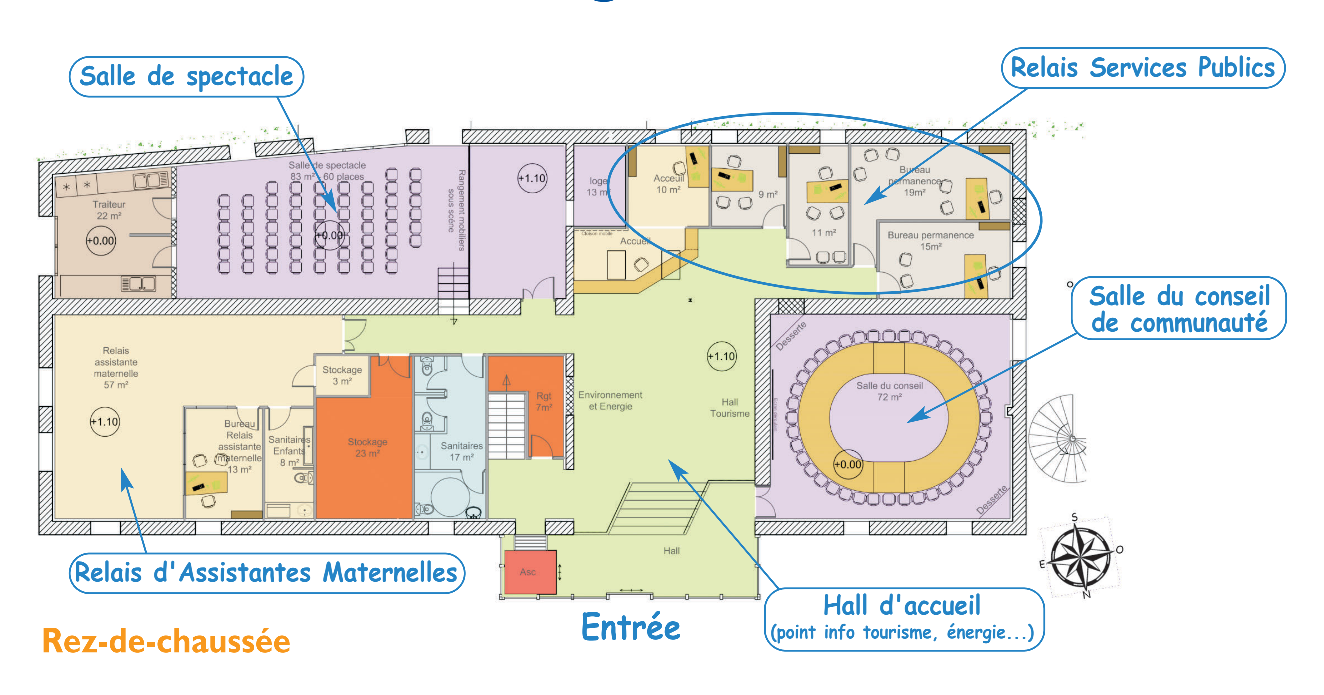

Moulin de l'Albarède - Serviès

Il faut que chacun puisse y trouver **l'information** ou **le conseil** qu'il recherche. Ce lieu doit permettre aussi de rapprocher l'administration de l'usager. Dans cette perspective, une réflexion a été menée, en concertation avec les différents services publics, pour répondre au mieux à cet objectif. Ainsi, certains services publics seront présents dans la Maison du Pays d'Agout.

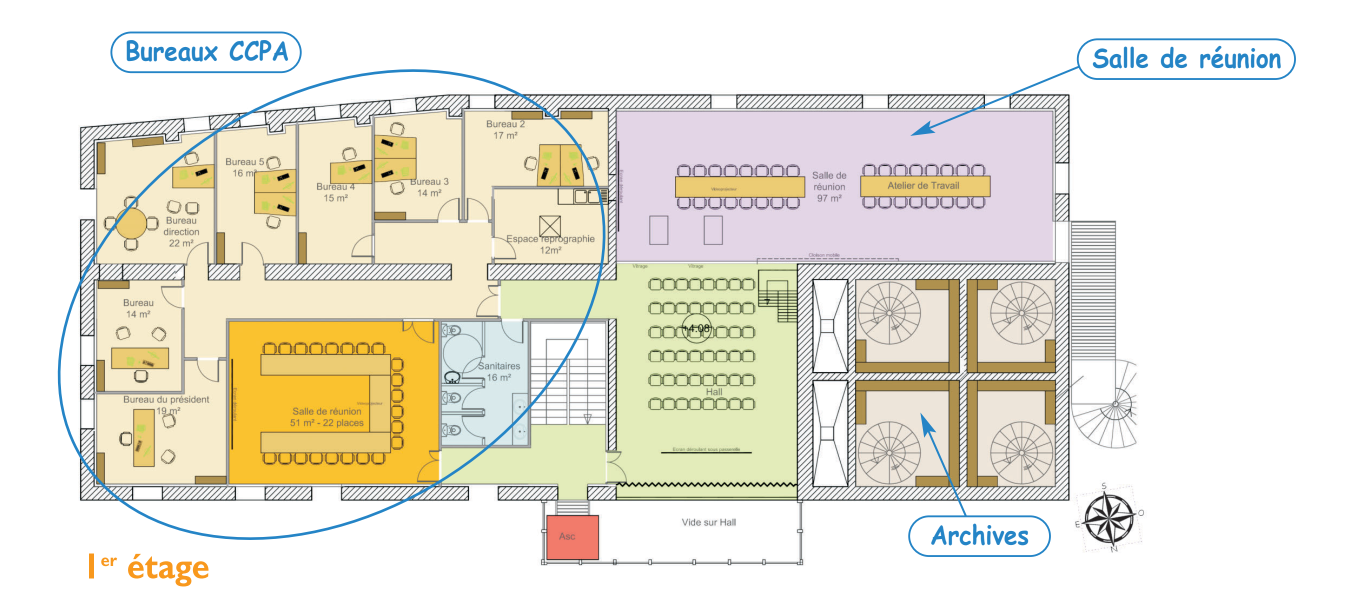
Plus qu'un " point administratif ", le site se doit d'être un **espace vivant tourné vers l'avenir** ; c'est pourquoi, le dernier étage, d'une superficie de 200 m², sera dévolu à l'activité économique par la réalisation d'un Hôtel d'Entreprises.

Ce projet ambitieux pour notre territoire a été élaboré en privilégiant l'appropriation de la Maison du Pays d'Agout par les habitants, la **dynamique** intercommunautaire et le **développement** économique, social et culturel du territoire.

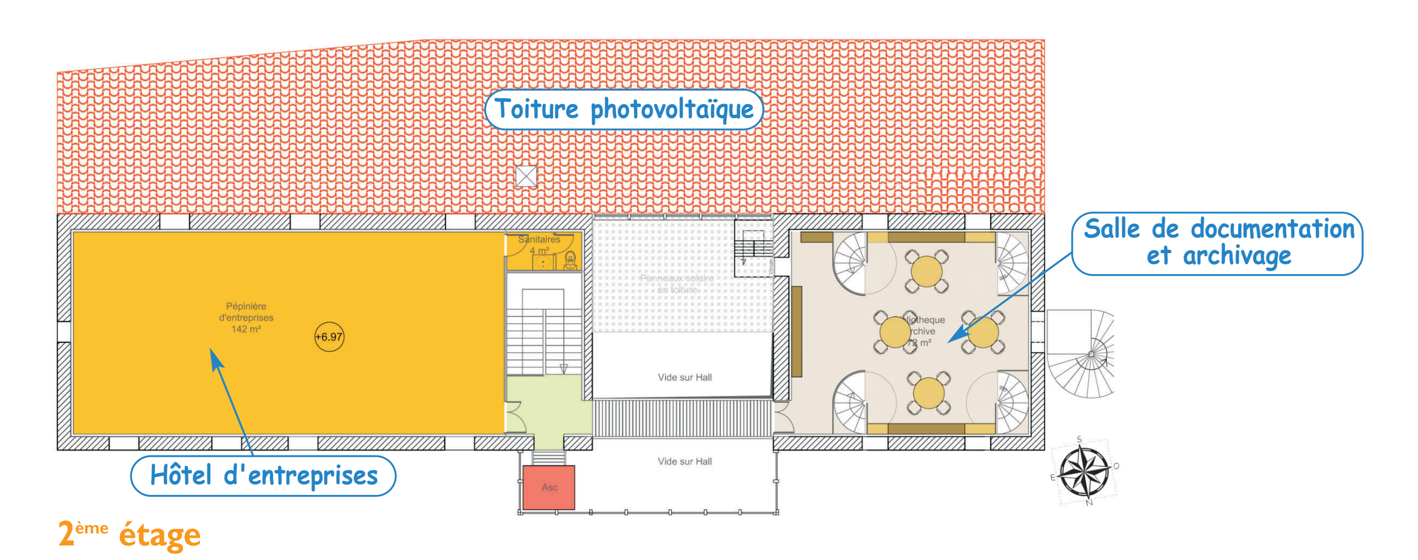
Aménagement intérieur



Rez-de-chaussée



1er étage



2ème étage

Label Relais Services Publics

Dans le cadre d'une appropriation réelle par les habitants de la future Maison du Pays d'Agout, une démarche a été engagée pour faciliter **l'accès aux services publics** par l'accueil de différentes administrations. Cette démarche s'inscrit dans la labellisation de **Relais Services Publics** mise en place par l'Etat en août 2006.

Mais qu'est ce qu'un Relais Services Publics ?
Ce sont des guichets polyvalents chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leur relation avec les administrations et organismes publics. Concrètement, ces Relais Services Publics doivent disposer d'un local visible, d'un personnel qualifié à la fois dans l'accueil et dans la connaissance de l'organisation administrative générale. Ils doivent aussi être reliés aux services administratifs par des connections informatiques et des conventions désignant les correspondants.

Voilà dans un langage un peu administratif, ce qu'est un Relais Services Publics. Les élus du Pays d'Agout ont décidé de **s'inscrire dans cette labellisation** qui, en plus de faciliter la vie des usagers, permet d'obtenir non seulement une majoration de l'aide de l'Etat pour l'investissement mais aussi une subvention de 10.000 € par an pour le fonctionnement. Cet été, nos élus ont rencontré une majorité de services administratifs : ces derniers sont, en général, très intéressés par la démarche et sont prêts à jouer à " fond " les cartes de la délocalisation et du rapprochement sur le terrain.
Leur présence pourra prendre plusieurs formes : permanences, mise à disposition de plaquettes, de documentation, installations de bornes internet, de visio-guichets.

Notre vision de l'Hôtel d'entreprises en Pays d'Agout


Projet Maison du Pays d'Agout

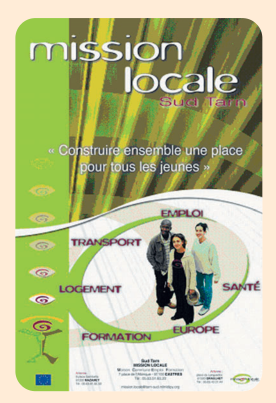
Il s'agira d'une structure d'hébergement, louant des locaux et proposant des services mutualisés annexes à des entreprises qui en feront la demande.
Celles-ci pourront bénéficier de services matériels communs, à des coûts partagés entre les différents créateurs hébergés : accueil, standard téléphonique, accès internet, visioconférence, salles de conférence et de réunion, restauration, etc...

Plan de financement prévisionnel

L'investissement prévu est de 1 500 000 €. Il est attendu par ailleurs des subventions à hauteur de 70 à 80 % de l'Europe, de l'Etat, du conseil régional Midi-Pyrénées, du conseil général du Tarn et de la CAF. Ce plan de financement n'est pas définitif et pourra être modifié à la vue des subventions réellement attribuées.

Mission Locale

Entretien avec Muriel GOMEZ, Responsable



Qu'est ce qu'une mission locale ?
- Nous sommes une association, loi 1901 intégrée dans un réseau national. La Mission Locale Tarn Sud a son siège à la Maison Commune Emploi Formation de Castres. Notre structure compte 23 salariés partagés entre nos 3 sièges permanents (Castres, Graulhet et Mazamet) et nos 12 sites communaux. Nous travaillons sur 154 communes et nous avons à ce jour 3300 jeunes en accompagnement.

Quel est le rôle d'une mission locale pour l'emploi et pour qui ?
- Notre principal rôle est d'accompagner tous les jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'emploi. Nous les aidons dans tous les domaines que ce soit le logement, la santé, la formation, la mobilité.

Pourquoi souhaitez vous intégrer la Maison du Pays d'Agout dans le cadre d'un Relais Services Publics ?
- Intégrer un Relais Services Publics, c'est l'assurance de maintenir notre mission d'accueil, d'orientation et d'accompagnement dans **des conditions humaines et matérielles de qualité.** Cela permet de toucher des jeunes du milieu rural qui n'ont pas toujours les moyens de se rendre dans nos sites permanents. C'est aussi pour nos conseillers, une possibilité de rencontrer les autres partenaires et d'avoir une meilleure connaissance de l'environnement socio-économique où évolue le jeune.

Qu'en attendez-vous ?
- Un point public, c'est pouvoir passer le relais à d'autres acteurs car tous les services qui peuvent être sollicités dans un accompagnement sont sur place. Les jeunes aussi sont dans leur environnement et donc plus confiants. Nous avons déjà une expérience de ce type avec une permanence dans le Relais Services Publics de Lacaune et nous sommes très satisfaits.

Sous quelle forme envisagez-vous votre présence ?
- Nous aurons une permanence 1 fois par mois à la Maison du Pays d'Agout et notre présence se concrétisera également grâce à l'agent d'accueil de la Maison du Pays d'Agout qui sera notre relais sur le terrain.

Médiathèque du Pays d'Agout

Le **10 octobre dernier,** on a pendu la crémaillère dans les nouveaux locaux du site de Vielmur. Toujours logée dans la Maison des Associations, la médiathèque se trouve maintenant dans la partie nord, c'est-à-dire **place du Cardinal Bernadou** (côté église). La mairie a souhaité que cette Maison des Associations soit scindée en deux pôles : **pôle jeunesse** sur la partie sud et **pôle culture** sur la partie nord. Au mois de juin, après des travaux de restauration, l'équipe de bénévoles, aidée par du personnel de la Bibliothèque Départementale, s'est attaqué au déménagement.
Une nouveauté : vous pouvez vous garer devant la médiathèque !


Inauguration site Vielmur

• Point Internet Public

Conformément à la Charte des bibliothèques, préconisée par L'UNESCO, **l'accès à la connaissance** est la principale action d'une bibliothèque publique. Pour favoriser cet accès, les bibliothèques ont dû évoluer dans leurs offres. Après les livres, ce sont les cd et les dvd qui ont pris place sur les étagères. Et maintenant, c'est **l'arrivée d'internet** qui permet de maintenir cette possibilité.
Donc, depuis la rentrée, vous pouvez vous connecter sur la toile. Ces **points internet** sont bien sûr en **consultation libre** et vous n'êtes pas obligé d'être adhérent. Une charte de l'utilisateur vous en précise le mode d'utilisation .

Brève

La CCPA a acheté 30 barrières en acier galvanisé qui sont à la disposition des mairies et des associations du Pays d'Agout.
N'hésitez pas à les réserver au :
05 63 70 52 67

Embellissement points collecte

Dès la fin de l'automne, une opération d'**embellissement des points d'apport volontaire** a été lancée sur l'ensemble du territoire de la CCPA. Poser des **cache-conteneurs** en bois, planter des **arbustes** devenait nécessaire pour l'amélioration des abords de certains points. Cette opération est aussi l'occasion de redonner une 2ème vie à quelques bacs, en changeant couvercles et roues endommagés.
Face à l'ampleur du chantier qui regroupe près de **340 points de collecte**, il a été décidé cette année d'intervenir sur une trentaine de points considérés prioritaires.
Afin d'intégrer au mieux les bacs dans notre environnement visuel, plusieurs points seront embellis par des **plantations de haies ou d'arbustes** pour la plupart aux couleurs discrètes et au feuillage persistant. En plus, une quinzaine de **panneaux itinérants pédagogiques** sur les consignes de tri seront implantés aux abords des points où l'on constate régulièrement des incivilités, notamment des dépôts sauvages, même si ceux-ci, sont en grande diminution depuis l'ouverture de la déchetterie à Guitalens-l'Albarède.
Notons que ce projet devrait certainement être reconduit l'an prochain sur une trentaine de points supplémentaires.


Point collecte : Fréjeville stade

Nouveaux rangements pour la salle de sport

En mai 2007 était inaugurée la salle multisports Jean-Louis Etienne sur la commune de Vielmur, utilisée " à plein régime " par les élèves du collège et les associations sportives du territoire.
Ces dernières ont demandé que le local de rangement soit doté de **box** pour permettre une utilisation optimale de ce lieu. Dès la fin de la saison dernière, une **table ronde** était organisée avec tous les utilisateurs afin de répondre au mieux aux besoins et contraintes de chacun. Un **plan d'aménagement** était proposé à l'approbation de l'ensemble des utilisateurs et date était prise pour la réalisation.
C'est donc pendant les vacances de la Toussaint que les travaux ont été réalisés. C'est le responsable technique de la CCPA, Marc Rigal qui s'est attelé au chantier en montant 6 box fermés à clef .
Le 4 novembre dernier, chaque association a reçu sa clef.


Aménagement des nouveaux box

" Il était une fois " ... à St Paul

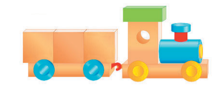
La future structure multi accueil " Il était une fois " sera gérée par l'association " les Petits de l'Agout ", composée des parents des enfants inscrits à la crèche.

L'implication bénévole des parents fait partie du fonctionnement.
L'ouverture est prévue fin du 1er trimestre 2010.


Illustration : Sutter-Taillander



Projet éducatif



La crèche sera un " lieu-temps " où l'enfant sera accompagné et soutenu dans son développement. L'accent sera mis sur la construction de sa relation avec ses parents, ses pairs et son ouverture au monde extérieur.
L'encadrement sera assuré par une équipe de professionnels de la petite enfance.

Accueil : mode d'emploi

Les enfants seront accueillis dans 300 m² dont une pièce sera en commun avec le RAM de la CCPA. Il y aura 3 dortoirs, une grande pièce à vivre, une salle pour les repas et une pour les jeux d'eaux ou activités manuelles.
La cour extérieure, le jardin et son projet de " mini potager " permettront aux enfants de s'aérer.
La proximité du village autorise de nombreuses sorties : médiathèque, école maternelle, centre de secours des pompiers, commerces mais aussi visite du marché et rencontre avec le 3ème âge.

La crèche sera ouverte du **lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**, tout au long de l'année avec une période de fermeture pendant les vacances d'été (4 semaines) et à Noël (1 semaine).
15 places sont disponibles pour accueillir les enfants du Pays d'Agout de 3 mois à 4 ans (1 place est réservée à l'accueil d'enfant porteur d'handicap).
Pour toute inscription ou demande de renseignement, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice de la CCPA au 05 63 70 52 67 ou par mail **ram.pays.agout@wanadoo.fr** (votre dossier sera transmis à l'association).

"Poussin-Poussette" ... à Vielmur

Les élus de la CCPA ont trouvé opportun que les **deux structures associatives** Petite Enfance du territoire, accueillant les enfants des 15 communes, soient soutenues de **façon identique** par l'intercommunalité. Pour ce faire, lors du Conseil du 17 septembre 2009, les élus ont décidé à l'unanimité de définir d'intérêt communautaire la crèche associative " Poussin-Poussette ".
Ce transfert de compétence a été réalisé après **réflexion avec la municipalité de Vielmur** et validé par les conseils municipaux des 15 communes.
Comme le prévoit la loi dans ce cas, la commune de Vielmur, propriétaire des locaux, se doit de les mettre à disposition gratuitement auprès de la CCPA : cette dernière assurera dorénavant l'ensemble des obligations du propriétaire. Cependant, cette situation n'est pas figée, si les locaux devaient ne plus accueillir cette activité, ils seraient restitués à la commune.

Rencontre avec Evelyne Suarez (parent élu)

Pourriez-vous vous présenter ?
- Maman de deux enfants dont un nourrisson de 3 mois, j'ai dû dès ma grossesse me pencher sur la question du système de garde de mon bébé. Ce projet de crèche " tombait à pic ".

Cette crèche sur St Paul est-elle, pour vous, la réponse au problème de garde des tous petits ?
- Le problème de garde des jeunes enfants est assez important sur notre territoire donc la création de cette crèche est une très bonne initiative de l'association les Petits de l'Agout, financée par la CCPA.


Guillaume et Léandro Suarez

Vous avez 2 enfants et comment vous êtes-vous organisée pour la garde de l'aîné ?
- J'ai demandé à mon employeur de disposer du mercredi. Pour les autres jours de la semaine c'est le système D : entraide d'amis, de famille et si besoin garderie à l'école. Pour les vacances scolaires cela sera certainement le Centre de Loisirs.

En tant qu'élue et membre de la commission " actions sociales " de la CCPA, quel est votre regard sur la question de la petite enfance ?
- Il s'agit avant tout d'un regard de maman donc j'essaierai d'apporter des idées pour le confort des parents en ce qui concerne ce sujet d'une manière générale.

Brève

La CCPA et la CC du Pays de Cocagne (Puylaurens) se sont unies pour créer un poste de technicien voirie et SPANC qui sera en fonction début 2010.

Eoliennes en Pays d'Agout

Elles sont là toutes **les six** sur les communes de Serviès et Cuq, nous toisant du haut de leurs 80 mètres, leur pied bien enraciné et leurs ailes déployées. On en avait entendu parler, on les attendait et ça y est en quelques jours, elles se sont dressées en fond de paysage. Leur arrivée ne s'est pas faite si simplement.
Cristina Robin, responsable de communication chez ABO Wind, nous en détaille les étapes :



Eolienne

2005 : Délibération des conseils municipaux en faveur du projet de parc éolien sur Serviès et Cuq

Mai 2007 : Obtention du permis de construire après études et enquête publique. La demande de permis est soumise à enquête publique et à l'accord de la commission départementale des sites et des paysages et c'est le préfet qui le délivre.

Eté 2009 : Aménagement du site

Octobre 2009 : Implantation des 6 éoliennes

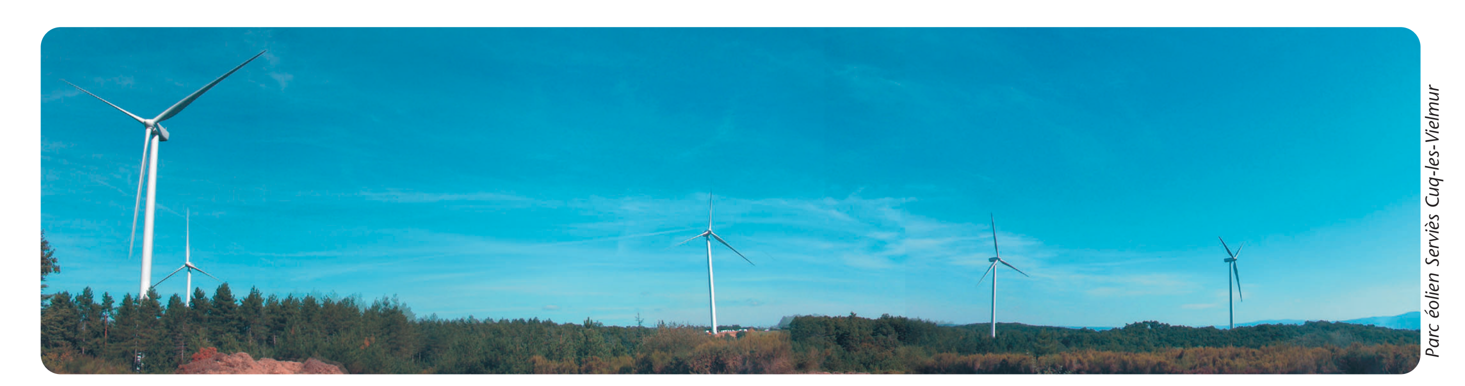
11 juin 2010 : Inauguration du parc éolien

La société ABO Wind est spécialisée dans l'implantation de parcs éoliens et ceci dans toute l'Europe. Elle travaille toujours en cohérence avec le **milieu humain et environnemental** dans une approche **raisonnée et citoyenne.** Elle a investi quelques 15,5 millions d'euros. C'est après des études de faisabilité (vent, acoustique, intégration environnementale...) que la décision a été prise par cette société de créer une ferme éolienne sur les hauteurs de Serviès et Cuq.

Le parc en chiffres

- 6 éoliennes
- Puissance unitaire d'une éolienne : 2 MW
- Hauteur du mât : 80 mètres
- Diamètre du rotor : 90 mètres
- Poids du mât : 150 tonnes
- Poids du rotor : 68 tonnes
- Poids des fondations : 800 à 900 tonnes
- Durée de vie des éoliennes : 20 ans

Ces chiffres à vous faire tourner la tête ne donnent peut être pas exactement la mesure de l'impact de ce parc. En fait, la production d'électricité permettra d'alimenter **6000 foyers** (chauffage compris), soit **12.000 personnes**, plus que la population totale du Pays d'Agout.
Le parc produira **26 millions de KWh** par an " économisant " ainsi l'émission dans l'atmosphère de 21.250T/an de CO2. L'électricité sera livrée au réseau national via un câble souterrain reliant le parc au poste de transformation de Graulhet.



Parc éolien Serviès Cuq-les-Vielmur

ZDE :

Face au développement des parcs éoliens en France, la préfecture du Tarn propose aux collectivités territoriales de réfléchir sur l'opportunité de réaliser des **Zones de Développement Eolien**, notamment pour celles qui sentent déjà une certaine pression de la part des industriels.
Cette réflexion, à l'image de celles qui existent au niveau communal pour l'élaboration des documents d'urbanisme, doit permettre de **définir des zones** sur lesquelles les **projets éoliens** pourraient voir le jour avec un **tarif garanti** de rachat de l'électricité par EDF. En dehors de ces zones, ce tarif ne serait alors pas garanti et donc moins avantageux pour les industriels.
Cette réflexion collective doit permettre une meilleure insertion des projets dans le territoire local.